



## ATTESTATION DE STAGE

Verthi's international, organisme habilité par l'arrêté préfectoral nr 842 à dispenser des formations au titre des dispositions de l'article R.1311-3 du code de la santé publique relatives aux techniques de tatouage et de perçage corporel. (Préfecture de la région Centre- Direction des affaires sanitaires et sociales) atteste que :

*Madame Emmelyne Mavre*

a suivi une formation en hygiène et salubrité le 16-17-18 Février 2015.  
(21 heures de cours)

Les unités de ce programme de formation sont conformes à celles fixées dans l'arrêté du 12 Décembre 2008 (Décret du 19 Février) par le ministère de la santé.

*Paris, le 18.02.2015*

*Maïté Vertesi*

*Responsable du Centre Verthi's international*

*Chantal Mourens*

*Infirmière DU hygiène et salubrité*

Verthi's international  
Organisme de formation

11 rue de la pointe-41800-MONTOIRE SUR LE LOIR

Tel 0254851966 et 0607948504 Numéro de Formateur 2441006741

Siret 43337335400011 Code NAF 523 E